

Fiche d'inscription

Formation Méthode Blondeau 2008

Au Haras National du Pin

Cette formation sera prise en charge par le VIVEA pour les Chefs d'entreprise du secteur agricole et sera donc gratuite mais sous certaines conditions :

- Assister absolument à l'intégralité de la formation sur 2 jours (Lundi 28/04 : 7h & Mardi 29/04 : 7h)
- Etre cotisant MSA et finançable par le VIVEA (Exploitants), par le FAFSEA (Salariés)
- Selon les places disponibles (La formation ne peut pas accueillir plus de 12 personnes, **Priorité aux Adhérents de l'ADEP).**

Pour le financement par le FAFSEA : Les Salariés agricoles devront se renseigner directement auprès du FAFSEA de leur région pour demande individuelle de prise en charge.

FAFSEA Normandie : Délégation régionale Normandie –BP 23
84 Rue du Bourg Thomas – 27310 BOURG ACHARD – Tél : 02 32 56 04 12
Fax : 02 32 56 08 33 – E-mail : normandie@fafsea.com

Si toutefois vous ne répondez pas à ces conditions et que la formation vous intéresse, contactez l'A.D.E.P. : 02.33.35.41.06.
Tarif : 250 € pour les Adhérents ADEP - 300 € pour les non-Adhérents. Possibilité de repas à l'ENPH.

Merci de remplir le document ci-dessous et nous le retourner avant le 12 avril 2008 à A.D.E.P. :
1, grande rue – 61240 Nonant le Pin – Tél. : 02.33.35.41.06 – Fax : 02.33.36.69.98

E-mail : association.adep@wanadoo.fr

Oui, je souhaite participer à la session de formation Méthode Blondeau organisée par l'A.D.E.P. les 28 et 29 avril 2008.

Nom (M., Mme, Mlle) :

Prénom :

Nom de jeune fille:

Né(e) le : à : N° dép. :

Adresse:.....

Code postal:..... Ville :

Tél. : E-mail:.....

Niveau de formation (entourer le n° correspondant) :

I (Bac + 5) II (Bac + 3 et 4) III (Bac + 2) IV (Niveau Bac) V (Niveau BEP) VI (Fin de scolarité obligatoire)

Diplôme le plus élevé obtenu :

Date d'entrée dans la vie prof. : Date d'entrée dans l'entreprise:

Contrat de travail dans l'entreprise (entourer le n° correspondant)

1 - Contrat à durée déterminée (temporaire, saisonnier, occasionnel)

2 - Contrat à durée indéterminée (temps plein, temps partiel)

3 – Autre :

Reconnaissance COTOREP : oui non

Qualification (entourer le n° correspondant)

1 - Ouvrier 2 - Ouvrier qualifié 3 - Ouvrier hautement qualifié 4 - Employé

5 - Agent de maîtrise, technicien

6 - Cadre

7 – Autre* :

⇒ * Pour les Exploitants agricoles, N° de SIRET de l'exploitation agricole :

Fait à : le : Signature :